



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

manifestations

Question au Gouvernement n° 1113

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Joseph Parrenin.

M. Joseph Parrenin. Lundi 8 février, les agissements intolérables de quelques responsables agricoles - mieux vaudrait dire irresponsables -, qui étaient accompagnés d'une bonne centaine d'agriculteurs, ont donné à l'opinion une image extrêmement négative du monde agricole.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est vrai !

M. Joseph Parrenin. A l'heure où est posée la question de la sécurité des biens et des personnes, où l'opinion demande au gouvernement de notre pays plus de rigueur vis-à-vis des actes de violence et de dégradation, l'agriculteur que j'ai été ressent une véritable honte, une certaine tristesse face à de tels agissements.

M. Jean Marsaudon. Et face à ceux des voyous ?

M. Joseph Parrenin. On peut traire des vaches et ne pas se comporter comme des boeufs ! (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

En effet, ces actes traduisent des sentiments et des arrière-pensées qui n'ont rien à faire dans un débat démocratique où, avant tout, les lois de la République doivent être respectées.

Alors que depuis plusieurs années, les agriculteurs de notre pays ont réalisé des efforts considérables pour mieux communiquer avec l'ensemble de la population, pour faire connaître leurs activités, leur savoir-faire et la qualité de leurs produits, il n'a suffi que de quelques heures de comportements inadmissibles de la part d'une poignée d'agriculteurs - casseurs plus ou moins manipulés pour ternir cette image.

Monsieur le Premier ministre, au lendemain de tels événements, nous désirons simplement connaître les messages que vous souhaitez adresser à l'opinion en général et aux agriculteurs en particulier.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Mme Sylvia Bassot. Il arrive trop tard !

M. Lionel Jospin, Premier ministre. Monsieur le député, les messages que j'ai choisis d'adresser à l'opinion et aux agriculteurs sont clairs.

Des actes graves et inadmissibles ont été commis hier.

M. Thierry Mariani. Dans les banlieues !

M. le Premier ministre. Je finirai ma réponse en évoquant ce point.

Ces actes ont été commis à l'encontre d'un ministère et d'une grande école, contre des symboles de l'Etat, qui est garant du respect de la loi commune. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Des interpellations nombreuses ont été effectuées. Des plaintes ont été déposées. Des poursuites judiciaires seront engagées. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Ces actes sont d'autant moins admissibles - et ils ne seront d'ailleurs à l'avenir pas tolérés - que la voie du dialogue a toujours été ouverte et reste ouverte avec les représentants légitimes du monde agricole, à tous les niveaux. Ce matin encore, j'ai reçu à Matignon les principaux responsables du monde agricole dans le cadre de

ce qu'on appelle le conseil de l'agriculture française.

M. Jean Auclair. Que faites-vous pour les wagons de la SNCF qui ont été brûlés ?

M. le Premier ministre. Ces actes ont d'ailleurs été commis par des agriculteurs qui ne sont pas parmi les plus malheureux. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) Je n'aurai pas devant vous l'indiscrétion d'indiquer le nombre de centaines d'hectares que possèdent certaines des personnes interpellées hier ni le montant des aides par exploitation qu'elles reçoivent. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Ces actes ne doivent à mes yeux, en aucun cas ternir l'image de l'ensemble du monde agricole, et cela d'autant moins qu'ils auront été fermement désavoués et condamnés.

Je me réjouis à cet égard de la façon dont M. Luc Guyau s'est exprimé sur ce sujet hier et plus encore ce matin après qu'il a quitté la réunion à laquelle je l'avais convié.

L'opinion n'est d'ailleurs pas prête, il faut le savoir, à accepter de tels comportements.

Si le Gouvernement, par ma voix, exprime ici sa réprobation et sa condamnation à l'encontre de tels actes, il souhaite aussi, à l'aube de négociations très difficiles sur Agenda 2000, négociations au coeur desquelles réside la question de la défense de notre agriculture, négociations que nous menons en commun avec le Président de la République (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) et dans l'unité même de la délégation française, réaffirmer sa confiance dans l'avenir du monde agricole français dont il sait le rôle déterminant qu'il joue dans la vie économique et sociale de notre pays, tant sur le plan productif que sur celui de l'animation de nos espaces ruraux.

J'en viens à mon dernier message, mesdames, messieurs les députés - et cela intéresse en particulier le député de l'opposition qui m'a interpellé au début de mon intervention. Nous avons souvent, ici même, fréquemment à la demande de l'opposition, évoqué les problèmes de l'insécurité et des violences urbaines. Eh bien, pensons à l'exemple déplorable qui a été donné hier à des jeunes que l'on invite par ailleurs à respecter la loi commune. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Jean Auclair. Il faut arrêter les voyous !

M. le Premier ministre. A la représentation nationale comme à l'opinion tout entière, je veux dire que la démarche du Gouvernement est la même, quels que soient ses interlocuteurs: le respect des opinions et des personnes; un dialogue attentif et constant; mais aussi le refus des pressions et des violences, incompatibles avec une société démocratique. (Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. Joseph Parrenin](#)

Circonscription : Doubs (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1113

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1999, page 1077

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 février 1999